

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR 1/2 □□◆□□

OFFICE DU BACCALAUREAT

Téléfax (221) 33 864 67 39 - Tél. : 33 824 95 92 - 33 824 65 81

09 T 40 A 01 Durée : 1H 30mn Série : G – Coef. 2

Epreuve du 1^{er} groupe

TRAITEMENT INFORMATIQUE DE GESTION

Exercice n^o (16 points)

L'institut de prévoyance retraite (**IPRES**) de **Boyard**, met en place un système informatique permettant de gérer les cotisations des entreprises pour leurs employés. Cette cotisation est trimestrielle (chaque entreprise cotise quatre fois dans l'année).

Pour chaque entreprise, les informations suivantes sont saisies :

- Pour l'entreprise

le nom de l'entreprise
 Nom

l'adresse de l'entreprise
 Adr

son numéro de compte
 Numcpte

- Pour chaque versement

la date versement
 Datevers

le montant versé
 Montvers

le mode de paiement
 MP

L'institution aimerait aussi connaître :

la somme totale versée par l'entreprise

TE

et la somme totale versée par toutes les entreprises
 Total

Le Nombre de versement doit être connu Nbvers

TAVAIL A FAIRE

Faites l'organigramme de programmation correspondant sachant que tout montant inférieur à 50 000 entraîne l'affichage d'un message « *Montant Invalide* » et la ressaisie dudit montant.

Exercice n² (04 points)

1) Qu'est ce qu'un virus informatique ? (02 points)

2) Citer quatre supports de stockage de données ? (02 points)